

Monsieur Jean-Christophe MERKLER

Délégué Régional Bretagne du groupe La Poste

Objet : Décision de fermeture du bureau de poste de la commune de Guilers

Brest métropole, le 28 février 2022

Monsieur le Délégué Régional Bretagne du groupe La Poste,

Nous avons été alertés par plusieurs usagers ainsi que par les organisations syndicales représentantes du personnel de la volonté de l'entreprise la Poste de fermer un nouveau bureau dans les mois à venir, cette fois dans la commune de Guilers.

Cette décision d'une nouvelle fermeture de bureau de poste dans notre métropole inquiète, à juste raison.

Elle a récemment fait l'objet d'un temps d'échanges entre les élus municipaux de Guilers lors du conseil municipal de cette commune, le 22 janvier dernier. Elle s'ajoute par ailleurs aux restrictions d'horaires d'ouverture et aux fermetures des bureaux de poste que notre métropole a déjà connues ces dernières années et auxquelles nous nous étions opposés.

Cette fermeture, si elle était amenée à se réaliser, serait une nouvelle fois extrêmement préjudiciable pour les habitants de notre métropole et plus particulièrement pour les usagers de la commune de Guilers. Avec la réorganisation de la distribution du courrier que votre groupe a récemment initiée dans notre métropole, cette fermeture affaiblirait encore le service public postal dont bénéficient tous les habitants de Brest métropole, perturbant ainsi le bon fonctionnement de nombreuses entreprises installées dans notre agglomération, celui de nos collectivités publiques et des services de l'Etat.

Aussi, nous estimons qu'une telle décision, si elle entrerait en vigueur, ne serait pas acceptable et constituerait un manquement aux obligations de service public qui incombent à votre entreprise.

L'organisation syndicale CGT dénonce la logique de rentabilité financière (horaires d'ouverture restreints, fermetures de bureaux, réorganisation des activités, suppressions de tournées) de la Poste au détriment de la qualité du service public et demande la création d'emplois pérennes. A l'appui d'une pétition dont le groupe des élus communistes est signataire, elle demande le maintien du bureau de poste de Guilers.



Groupe des élus et élus communistes - Ville de Brest et Brest métropole

Elus de Brest métropole, nous soutenons en effet le développement d'un service public postal de qualité et de proximité. C'est essentiel pour l'attractivité et le dynamisme de nos communes. C'est essentiel pour les habitants et tous les usagers qui y vivent.

Vous trouverez à ce sujet deux vœux votés à l'unanimité par le conseil municipal de Brest en 2016 et par le conseil de Brest métropole en 2021 qui rappellent l'attachement par ces votes de tous les élus et tous les maires de la métropole (Bohars, Brest, Gouesnou, Guipavas, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané) à un grand service public postal, de qualité, de proximité et accessible à tous.

Par la présente, nous vous demandons donc de prendre les mesures nécessaires au maintien du bureau de poste de la commune de Guilers et d'entendre les revendications des organisations syndicales en rétablissant un cadre de travail serein pour les personnels avec les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leur mission de service public.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric GUELLEC

Président du groupe des élus et élus communistes
Ville de Brest & Brest métropole